

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022.55

L'an deux mille vingt et deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Mr Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation : mercredi 7 décembre

Date d'affichage : mercredi 7 décembre

Présents : 16

MM. Gilles GELAS, Jean-David BARBE, Didier ROUDET, Hervé LUC-PUPAT, Patrick FOURNIER, Frédéric ESTIENNE, Mathieu LUC-PUPAT, Gabriel BENOIT, Michel DUBOIS, Didier GATTEL
MMES Audrey PERRIN, Denise PETIT, Angélique PARADIS, Isabelle METRAL, Céline MOREL, Florine DUPEUX,

Arrivée de Mme Audrey PERRIN à 20h30

Absents : 3

MARION Gérard, DEMARCQ Valérie, TOURNU Delphine,

Pouvoir : 3

PETIT Denise, PARADIS Angélique, ROUDET Didier

A été élu secrétaire de séance :

PETIT Denise

2022.55 CHANGEMENT DE TARIFICATION BIBLIOTHEQUES DU RESEAU DE LA LECTURE PUBLIQUE DE BIEVRE ISERE COMMUNAUTE

A travers sa compétence lecture publique, Bièvre Isère Communauté propose plus de 200 000 documents accessibles à tous les habitants du territoire grâce notamment au portail commun, à la carte unique, au système de réservation et à la navette du territoire.

Le Réseau de lecture publique compte 24 lieux de lecture comprenant une partie intercommunale et une partie constituée de bibliothèques communales et/ou associatives permettant un accès aux équipements et à la consultation gratuite.

Par ailleurs, à travers le Plan lecture du Département de l'Isère et la convention de coopération passée entre Bièvre Isère Communauté et les communes gestionnaires des bibliothèques, les signataires s'engagent à instaurer un tarif unique à l'échelle du réseau de lecture publique nécessitant une délibération concordante.

Les dernières modifications des tarifs datent de septembre 2016. Dans un fonctionnement, et afin de faire face à l'augmentation des prix notamment, il est nécessaire de procéder à une évolution de la grille tarifaire :

	Proposition de tarifs
Jusqu'à 25 ans	Gratuit
Individuel (26 ans et plus)	11 €
Famille	11 €
Carte lecteur (en cas de perte)	2 €

Vu l'avis de la Commission en date du 6 décembre 2022,

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'**APPROUVER** la nouvelle tarification proposée de la lecture publique,
- d'**APPLIQUER** cette délibération tarifaire au 1^{er} janvier 2023.

Le Maire,

Gilles GELAS

